



## MEMO – MERCREDIS LOISIRS 2025-2026

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil de loisirs périscolaire des mercredis. Vous trouverez ci-dessous un petit memo sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 03 septembre 2025 au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

### 1. Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

#### Les maternelles :

##### ✓ Arrivée des enfants :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
  - ⇒ **Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
  - ⇒ **Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
  - ⇒ **Rez-de-jardin - Moyennes sections et Grandes sections**
  - ⇒ **Halte-garderie (entrée principale) - Petites sections**

##### ✓ Départ des enfants :

- **A 11h30 (départ petits cantine) - 13h30 - 16h30/17h00 :**
  - ⇒ **Rez-de-jardin - Moyenne section et Grande section**
  - ⇒ **Halte-garderie - Petite section**
  - ⇒ **Au 1<sup>er</sup> étage (+ 6ans) Après 11h30 jusque 12h00**
- **A partir de 17h00** – Péri loisirs soir :
  - ⇒ **Rez-de-jardin – Toutes les maternelles**



## Les Élémentaires :

### ✓ Arrivée des enfants :

- De 05h00 à 07h00 - Accueil Matinal :
  - ⇒ Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires
- De 07h00 à 09h00 – Péri loisirs matin :
  - ⇒ Rez-de-jardin (escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires
- A 09h00 et 13h30 - Journée accueil de loisirs :
  - ⇒ 1<sup>er</sup> étage (accueil principal) – CP/CE1
  - ⇒ Salle polyvalente (entrée principale) – CE2/CM1/CM2

### ✓ Départ des enfants :

- A 12h00 - 13h30 - 16h30/17h00 :
  - ⇒ 1<sup>er</sup> étage – CP/CE1
  - ⇒ Salle polyvalente – CE2/CM1/CM2
- De 17h00 à 17h30 – Péri loisirs soir :
  - ⇒ 1<sup>er</sup> étage – Tous les élémentaires
- A 17h30 – Péri loisirs soir :
  - ⇒ Rez-de-jardin – Tous les élémentaires

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**  
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

## **Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30**

### 2. Conditions d'arrivée et de départ :

- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée d'Accueil de loisirs à **partir de 09h00 et ce jusqu'à 09h45** et vous pouvez récupérer votre enfant à **partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé (Arrivée avant 09h00 et après 17h00).
- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ **A leur arrivée, les enfants doivent être impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur.**



- ✓ **A leur départ**, les enfants seront repris par les parents ou toute personne nommément désignée par eux sur la fiche d'autorisation parentale ou par mail.
- ✓ **Uniquement les enfants de plus de 10 ans peuvent venir ou quitter seuls le Centre Social en respectant les horaires indiqués sur leur planning.**
- ✓ **Accompagnateurs mineurs** : Seuls les membres de la fratrie peuvent récupérer un enfant avec l'accord des parents.

### **3. Nécessaire affaires enfants :**

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine, couches si besoin).
- ✓ Les maternelles et élémentaires doivent être équipés de chaussures adaptées aux activités.
- ✓ Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant (surtout pour les maternelles).

### **4. Restauration :**

- ✓ Selon le fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation de la cantine doit nous parvenir selon les modalités notées ci-dessous. Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.

**Le lundi midi au plus tard pour le mercredi**

### **5. Contact :**

- ✓ En journée vous pouvez nous joindre pour toutes informations et demande par mail [christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org](mailto:christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org) ou par téléphone au **03.44.21.61.61**
- ✓ **A partir de 17h00** vous pouvez joindre le service au **06.95.66.79.03** (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**